



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : www.sitecommunistes.org

Hebdo : Communistes.hebdo@wanadoo.fr

E'mail : communistes2@wanadoo.fr

03-06-2015

L'EAU, UN DROIT POUR TOUS

L' eau dans le monde

Actuellement dans le monde, 90% de l'approvisionnement en eau relève du secteur public. La privatisation de ces services est vue comme une immense opportunité pour les grands groupes multinationaux.

On est bien loin des « délégations de service public » dont devraient s'acquitter les compagnies privées de l'eau. L'utilisation de cette ressource naturelle n'est ici qu'un prétexte pour réaliser le profit maximal par les banques et autres sociétés financières.

La Deutsche Bank, dans un document de prospective, définit ainsi les critères capitalistes pour l'acquisition des ressources en eau. « **Il faut savoir où existent des marchés pour des solutions privées** plutôt que de viser les pays où certes, les problèmes humanitaires sont graves, mais où les solutions adaptées à une économie de marché ne sont pas encore envisageables ».

Voyons d'abord ces problèmes dramatiques qui n'intéressent pas le Capital.

La population mondiale est de 7 milliards d'habitants. Actuellement, 1,2 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, 2,5 milliards ne bénéficient pas de structures d'assainissement des eaux, 8 millions meurent chaque année des conséquences de l'absence d'eau saine (dont 10 800 enfants chaque jour). Malgré cet état catastrophique pour l'humanité, l'ancien président de la Banque Mondiale, Michel Camdessus faisait ce constat:

« Le consommateur n'a jamais payé le coût complet de son eau ».

Les organismes impérialistes internationaux visent à faire payer ce « coût complet » et même au-delà. **La Banque Mondiale, le Fonds Monétaire international, l'Organisation mondiale du Commerce, les monopoles et les représentants de l'armée américaine ont pris les rênes d'un Forum mondial de l'eau** qui prône la privatisation de sa distribution, obligatoire pour l'octroi « d'aides financières » aux États. C'est du tout gagnant pour les banques et États impérialistes puisque ensuite le paiement des intérêts de la dette assure des profits juteux aux créanciers. **L'eau pour les requins de la finance est uniquement un marché où la rentabilité doit être la règle !** La voie pour réaliser le profit capitaliste est de s'emparer des marchés, de rentabiliser les coûts de distribution et de traitement ainsi que du stockage.

Le capitalisme se paie deux fois : responsables de la catastrophe sanitaire que constituent les eaux polluées (pesticides, résidus médicamenteux, nitrates, arsenic avec 140 millions de victimes ...) les monopoles vont ainsi multiplier leurs bénéfices au nom de la « lutte contre la pollution » en s'emparant du marché de l'assainissement des eaux.

Rappelons que seulement 10 % des eaux de surface sont considérées comme saines.

France : Main mise sur l'eau de puissants groupes.

En France, la distribution d'eau est largement aux mains de puissants monopoles : Véolia (anciennement Vivendi), Suez-Environnement (anciennement Lyonnaise des Eaux) sont à la tête du secteur mondial. Véolia compte 96 260 salariés. Son secteur eau est présent dans 77 pays sur tous les continents, son chiffre d'affaires est de 23,8 milliards d'euros (Eaux), 68 milliards pour leur assainissement. Suez-Environnement compte 80 000 salariés, vend de l'eau dans 70 pays et réalise 14,3 milliards de chiffres d'affaires.

Un troisième groupe SAUR complète cette main mise du capitalisme privé sur l'eau en France.

La gestion et la propriété privées sont largement dominantes : 79 % de l'eau potable, 53 % des eaux usagées. Les trois groupes cités gèrent 98 % du secteur privé. Ces entreprises passant des contrats avec des communes bénéficient d'argent public (impôts), pourtant elles ne sont soumises à aucun contrôle public a fortiori démocratique tant de

l'Assemblée nationale que du Sénat, constituant ainsi une exception.

Les monopoles de l'eau pour défendre leurs intérêts ont constitué un puissant lobby avec des membres de l'appareil d'Etat, des élus, des patrons des entreprises concernées et du secteur énergie, des grands exploitants agricoles (60 % de la consommation d'eau) ainsi que les organismes de recherche dévoués aux intérêts financiers).

Soupçons d'ententes entre groupes pour se partager les marchés, clientélisme vis-à-vis des maires, mais aussi mécontentement vis-à-vis de la qualité du service sont les accusations qui se font jour.

La commission européenne au nom de la « libre concurrence non faussée » a dû ouvrir une enquête en 2012 sur Veolia et Suez-Lyonnaise des eaux pour vérifier l'existence « d'ententes » et « d'abus de position dominante ». Elle a condamné la France à cinq reprises pour « *incapacité à améliorer la qualité de l'eau* », (pollution entre autre par l'usage des nitrates).

Ce n'est pas l'absence de concurrence provenant d'autres groupes capitalistes d'autres pays qui est la cause des difficultés comme la faiblesse des investissements sur la recherche (6 % du chiffre d'affaires pour Veolia) et de la mauvaise qualité de l'eau dans certaines régions, mais le système capitaliste et les groupes multinationaux qui n'ont pour objectif que la rentabilité financière !

Il est nécessaire de faire grandir l'exigence que l'eau est un droit, un besoin élémentaire à satisfaire et non un champ d'activités lucratives et spéculatives.

Prenons le parcours du 3^{ème} groupe de distribution d'eau : SAUR. Cette entreprise compte 13 000 salariés pour un chiffre d'affaires de 1,7 milliard d'euros. La SAUR est présente dans 6 700 communes (surtout rurales et péri-urbaines) et a 7 millions d'utilisateurs.

Le groupe prend une dimension internationale (Afrique, Europe...) en 1991 quand la Société Bouygues (BTP, Téléphonie, TF1) passe un accord avec EDF.

En 1997, SAUR rachète la filiale environnement de Saint-Gobain, EDF vend alors ses actions permettant de renforcer le groupe Bouygues chez SAUR.

En 2005, Bouygues va pourtant se désengager, jugeant l'entreprise pas assez rentable à l'avenir tout en s'étant enrichi de la « tonte des coupons ». Les parts sont cédées à un groupe financier PAI partners. L'aspect spéculatif « au nom de l'investissement » l'emporte forcément sur la stratégie de développement du secteur eau.

En 2007, PAI partners vend ses parts (37 %) à la Caisse de dépôt et consignations (CDD) bien loin de ses missions originelles. PAI vend également à Séché environnement (33 %) et à AXA (20 %) devant les manœuvres du Fonds de pension australien Macquarie.

Les opérations financières de recapitalisation se poursuivent l'année suivante puisque la CDD et AXA vendent 12 % de leur capital à Cube infrastructure (fonds de Natixis, épargne salariale).

Face aux difficultés croissantes de SAUR, la BNP Paribas propose un prêt de 1,5 milliard d'euros à tout acheteur de SAUR. Dans ce prêt figure un covenant (conditions d'activités qui entraînent le remboursement anticipé, si les clauses de prêt ne sont pas respectées).

Séché-Environnement veut alors fusionner avec SAUR pour créer un nouveau groupe géant. La négociation dans ce but avec la CDC pour racheter ses parts va échouer. Le tarif proposé était de 8 % plus élevé qu'en 2007 lors du rachat par PAI, alors que la dette est plus forte.

Séché se tourne alors vers le Qatar et ... Sarkozy, en vain. En mars 2012, Séché portera plainte contre le PDG de SAUR pour « détournement de fonds pour un investissement immobilier du groupe aux îles Canaries ».

En mai 2012, Michel Bleitrach prend la direction de SAUR... qu'il quitte 6 mois plus tard. Sa démission s'accompagne de la mise en cause du « train de vie du groupe et de ses opérations diversifiées »

Le chiffre d'affaires atteint 1,7 milliard en 2012 mais la dette est du même montant. SAUR casse alors un covenant et doit alors rembourser les banques, ce qui représente plus de 8 fois son résultat opérationnel !

En 2013, la faillite de SAUR semble inéluctable. La justice décide alors d'une nouvelle restructuration du Capital et d'un transfert de la propriété de SAUR aux banques. **Cela s'est traduit dramatiquement par des centaines de licenciements.**

SAUR est ainsi devenu la propriété de BNP-Paribas, de Natixis, de la Royal Bank of Scotland qui détenaient ensemble 50 % du Capital.

Les banques allègent alors la dette à 900 millions d'euros contre des participations. Le feuilleton n'est pas terminé. La Royal Bank of Scotland a vendu ensuite ses parts à des fonds d'investissement anglo-saxons comme Angelo/Gordon and Co, Capula. Sociétés largement rémunérées pour donner des conseils d'investissement.

Ces fonds financiers se sont mis alors à la recherche d'un « partenaire » industriel pour revendre leurs actions à la hausse. Une rumeur a surgi ces dernières semaines sur un possible rachat du groupe SAUR qui a d'importants marchés en Arabie saoudite, en Espagne, en Pologne, Arménie, France par un groupe de BTP espagnol FCC (Fomento de Construcciónes y contratos).

PROGLIO au centre de ces manœuvres ?

Au centre de ses manœuvres, d'après les sources du journal *Le Monde* se trouverait Henri Proglia ancien PDG de Veolia et qui a été débarqué voici quelques semaines de la direction d'EDF, poste qu'il occupait conjointement avec la « présidence non exécutive de Veolia » !

Par ailleurs H. Proglia est actionnaire de Natixis présent dans la capitalisation de SAUR, de CNP assurances, de Dassault Aviation... et de l'espagnol FCC.

La FCC a démenti mais pas le groupe SAUR. Autre « coïncidence », le directeur actuel de la SAUR est M. Le Conte, ancien de Veolia sous la présidence d'H. Proglia.

FCC a un chiffre d'affaires de 6,3 milliards et compte 58 000 salariés. Récemment, FCC a été recapitalisée à hauteur de 1 milliard par l'oligarque Carlos Slim (2^{ème} fortune au monde) qui est détenteur de 25 % des actions de FCC.

Autre « coïncidence » en référence à cette capitalisation supplémentaire d'un milliard, le prix de rachat de SAUR se monterait entre 600 à 700 millions.

Ces opérations de capitalisation et de concentration sont donc à suivre. Est-ce une opération qui profitera à Veolia en plusieurs étapes ? Ou au contraire le début de la formation d'un nouveau groupe monopoliste de l'eau concurrentiel à Suez-Environnement voire à Veolia ce qui semble peu probable.

A travers l'exemple de SAUR mais cela est identique pour tous les monopoles, nous voyons comment ces derniers et les banques s'emparent d'un marché non pour satisfaire les besoins mais pour accumuler les profits capitalistes.

Parasitisme, gaspillages multiples, exploitation salariale, argent public spolié par le Capital, telle est la règle du système capitaliste qu'il faut abattre pour assurer le, progrès social et les revendications fondamentales des travailleurs.

Exigeons la nationalisation sans indemnisation des groupes Veolia, Suez, SAUR avec leur gestion démocratique pour former un grand service public de l'eau avec un statut unique pour les personnels au service des intérêts de la population et du pays !